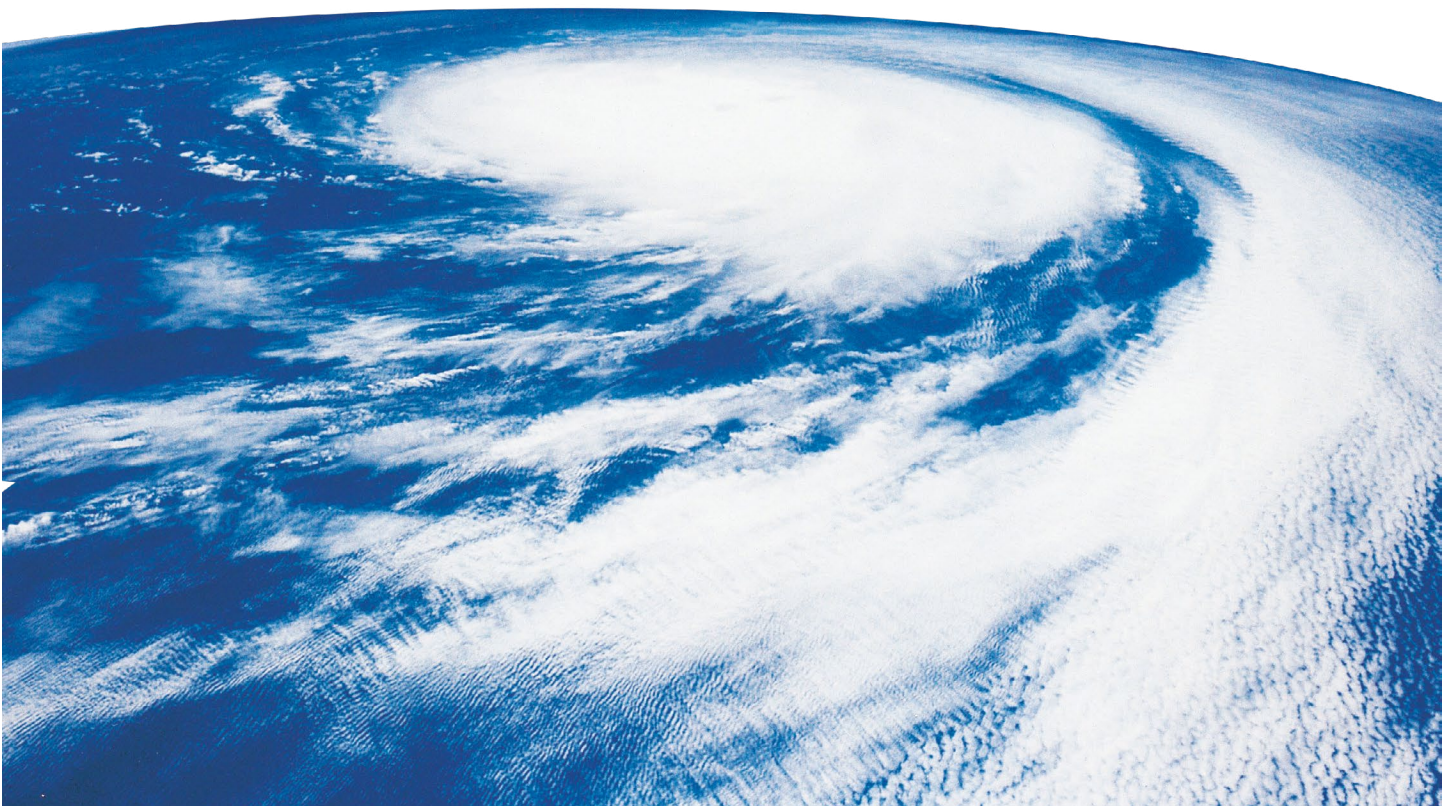




Kit de sécurité contre les ouragans :

Préparation | Réponse | Rétablissement



Préparation et sécurité en cas de violente tempête	2	Demande de règlement.....	6
Comment être prêt en cas d'inondations	4	Propriétés de l'église déclaration de sinistre	8
10 Façons d'utiliser votre générateur portable en toute sécurité.....	5	IAD Account Executives	10



Adventist Risk
Management, Inc.

PRÉPARATION ET SÉCURITÉ EN CAS DE VIOLENTE TEMPÊTE

Soyez prêt en cas de tempêtes tropicales, cyclones tropicaux, ouragans et typhons.

Le fait de se préparer aux catastrophes naturelles et de suivre un plan d'urgence peut non seulement sauver des vies, mais peut également protéger votre église, école, terrain de camping et autres structures de phénomènes météorologiques violents. Protégez votre personnel, vos étudiants et vos biens grâce à ces informations fournies par Adventist Risk Management, Inc.



Avant la tempête

- Mettez par écrit votre plan d'urgence et repassez-le régulièrement avec les membres de votre église ou les enseignants de votre école afin d'être sûr que tout le monde sait ce qu'il doit faire dans ces cas. Votre plan d'urgence doit comporter au moins deux voies d'évacuation clairement définies, pour le cas où l'une d'elles deviendrait impraticable. Veillez à désigner quelqu'un de votre équipe comme point de contact principal de communication. Il est également utile d'inclure les emplacements de refuges situés aux alentours.
- Le plan d'urgence de votre église ou de votre école devra préciser les conditions requérant une annulation des services ou des classes et la façon dont vous aviserez les membres, le personnel et les parents.
- Passez en revue vos polices d'assurance pour vérifier votre couverture, leurs limites et leurs exclusions. Si vous avez besoin d'une couverture supplémentaire, contactez votre chargé de compte ARM.
- Évaluez vos disponibilités en fournitures d'urgence et vérifiez votre stock de contre-plaqué ou autres matériaux servant à barricader les portes et fenêtres. Procédez à l'entretien de vos générateurs portables et gardez le carburant dans des réservoirs certifiés UL. Entreposez les réservoirs de carburant loin des



fours, des panneaux électriques et des chaudières, dans des zones bien ventilées.

- Assurez-vous de disposer des éléments essentiels pour les cas d'urgence, tels que de l'eau, des bottes, des imperméables, des lampes torches et des piles, une radio fonctionnant sur piles, une lampe-tempête et des allumettes.
- Bien avant l'arrivée de toute tempête, nommez quelqu'un pour faire une vérification de sécurité des bâtiments. Inspectez tous les toits, à la recherche de fuites et de bardeaux manquants. Vérifiez que vos fermes de toit ont bien été fixées aux murs avec des sangles anti-ouragan.
- Vérifiez les solins autour des cheminées, des gouttières, des descentes pluviales, et des unités de chauffage, de ventilation et de climatisation.
- Inspectez toutes les parties extérieures du bâtiment pour détecter les planches, les revêtements d'aluminium ou autres types de revêtements métalliques mal fixés. Recherchez le bois pourri et vérifiez le verrouillage et l'étanchéité des portes et fenêtres. Si vous avez des volets anti-tempêtes, assurez-vous qu'ils fonctionnent et sont en bon état.
- Taillez les branches des arbres situés près des bâtiments et retirez les branches mortes. Il sera judicieux pour ce faire d'utiliser les services d'un professionnel.
- Nettoyez les débris logés dans les gouttières et les descentes pluviales et fixez solidement les tuyaux d'écoulement au bâtiment. Si vous

constatez une érosion au niveau de la descente pluviale, vous devrez éventuellement rediriger l'eau pour l'éloigner des fondations du bâtiment.



Après la tempête

- Faites appel à des professionnels qualifiés pour effectuer ce service, en particulier dans les zones situées près de lignes électriques.
- Prenez garde aux arbres déracinés. Ramassez les branches et les débris éparpillés dans la propriété et empilez-les dans un endroit où ils pourront être enlevés par la suite.
- Ne touchez pas aux fils électriques qui traînent dans la propriété.
- Dans certains cas, des travaux de reconstruction peuvent s'avérer nécessaires. Avant de les démarrer, recouvrez les bâtiments ou les installations en reconstruction. Assurez-vous auprès de votre union ou division locale, ou de votre chargé de compte que vous êtes bien couvert par une assurance adéquate pour cette reconstruction.

L'idée la plus importante à retenir est que l'on peut remplacer les choses, mais on ne peut pas remplacer les vies humaines. Une préparation minutieuse accompagnée d'exercices d'alerte aidera les membres de votre église, le personnel et les étudiants à protéger leur sécurité.

Déclarez votre sinistre à ARM

en appelant le 1-(888)-951-4276 ou par courriel à
CLAIMS@AdventistRisk.org

.....
DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

.....
TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS
.....



Adventist Risk Management® Inc. © 2020

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.

COMMENT ÊTRE PRÊT EN CAS D'INONDATIONS



Avant la tempête :

1. Videz tous les débris encombrant les bouches d'égout et les gouttières.
2. Installez les tuyaux de descente pluviale de manière à ce qu'ils se déversent à au moins 3 mètres de votre édifice.
3. Dans toutes les zones sujettes aux inondations, gardez des sacs de sable à portée de main et placez les objets de valeur dans un endroit sûr, loin de ces zones exposées.
4. Explorez les alentours de votre église, vérifiez s'il y a risque de mouvements de terre, d'érosion et de coulées de boue. Prévoyez une journée pour régler les problèmes existants et effectuer les réparations nécessaires avant l'arrivée des tempêtes.

Cette information présente les *Solutions* du 30 mars 2016.



Quand l'eau commence à monter :

1. (Restez à l'écoute des stations de radio et de télévision ou du) service météo local pour suivre l'évolution de la situation.
2. Envisagez d'annuler les services du culte si les inondations constituent un risque dans votre région.
3. Si, de façon inopinée, l'eau se met à monter rapidement pendant le culte, faites évacuer les membres de l'église vers un lieu plus élevé, tel l'étage supérieur du bâtiment.
4. Soyez attentif à votre environnement et restez à l'écart d'objets ou d'ouvertures qui pourraient se briser en raison de la pression de l'eau, tels que les portes en verre et les fenêtres.
5. Insistez sur l'importance de se diriger vers des lieux plus élevés auprès des membres de l'église qui pourraient vouloir revenir en arrière pour récupérer des objets personnels.



Après l'inondation :

1. Laissez se retirer les eaux des crues avant d'entrer dans les pièces ou les bâtiments.
2. Inspectez l'humidité des murs, des sols, des tapis et des meubles. Retirez au plus tôt autant d'humidité que possible afin d'éviter l'apparition de moisissures et de champignons.
3. Inspectez le domaine de votre église afin de détecter tout mouvement de terre, érosion ou glissement de terrain.
4. Lavez-vous souvent les mains et portez des gants et des bottes pendant la phase de nettoyage pour prévenir les maladies.
5. Prenez des photos des dégâts provoqués par les eaux dans le bâtiment et gardez les objets personnels endommagés.
6. Si votre appareil photo peut mémoriser la date et l'heure, utilisez cette fonction pour un examen ultérieur des demandes d'indemnisation.
7. Vérifiez scrupuleusement chaque appareil ou système électrique, car les circuits peuvent être mouillés ou humides.
8. Déplacez-vous lentement.
9. Si l'eau est encore présente, méfiez-vous des objets flottants ou des équipements électriques qui pourraient provoquer un accident.
10. Ayez une lampe de poche pour inspecter les dommages.
11. Évitez d'utiliser les toilettes et les robinets d'eau tant que vous n'aurez pas vérifié les dommages éventuellement causés au réseau des eaux usées et des eaux propres.

10 FAÇONS D'UTILISER VOTRE GÉNÉRATEUR PORTABLE EN TOUTE SÉCURITÉ



Les générateurs portables peuvent être utilisés pour faire fonctionner les équipements électriques pendant les pannes ou les coupures de courant. Utilisez votre générateur conformément aux instructions du fabricant et suivez ses conseils de sécurité pour utiliser votre générateur portable en toute sécurité.

1

Achetez un générateur qui soit spécifié pour la quantité d'énergie dont vous aurez besoin. Si vous ne savez pas déterminer la quantité d'énergie dont vous aurez besoin, demandez à un électricien agréé de vous aider.

2

Rangez votre génératrice à l'intérieur d'un bâtiment et ne le sortez qu'en cas de besoin. Ceci permettra de protéger le générateur du mauvais temps et de le maintenir en bon état lorsqu'il ne sera pas utilisé.

3



Utilisez votre générateur à l'extérieur et loin des bâtiments, afin que le gaz monoxyde de carbone (CO) ne s'accumule pas ou ne pénètre pas dans les bâtiments, provoquant une intoxication au gaz carbonique.

4

Avant de mettre en marche votre générateur, vérifiez les niveaux de carburant, des fluides, et le filtre à air. Assurez-vous que le disjoncteur du générateur est mis hors tension et que rien n'est branché sur votre générateur.



Mettez en route et laissez tourner votre générateur pendant quelques minutes pour le monter en température, puis endenchez le disjoncteur et connecter des appareils sur votre générateur conformément aux instructions du fabricant.



5

Ne reliez jamais directement un générateur au système électrique d'un réseau à moins que le générateur dispose d'un commutateur de transfert correctement installé. Cela réduit le risque d'électrocution.

6

Ne faites jamais le plein du réservoir de votre générateur lorsqu'il est en fonctionnement. Éteignez-le et laissez-le refroidir avant de refaire le plein.



7

Stockez le carburant dans des conteneurs de combustible conformes aux normes, là où les enfants n'ont pas accès.

8

Apprenez aux enfants comment utiliser correctement les générateurs et interagir avec ceux-ci.

9

Près du générateur, gardez un extincteur du type prévu pour ce genre de risque d'incendie. Faites inspecter l'extincteur tous les ans et gardez l'étiquette d'inspection à jour collée sur chaque extincteur pour garantir que l'inspection annuelle a bien été faite.



10

Inspectez régulièrement votre générateur. Incluez la maintenance du générateur dans votre planning d'entretien saisonnier.

TENEZ-VOUS INFORMÉ: ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS | Adventist Risk Management®, Inc. © 2016

Information présentée le 1er juin 2016 Solutions



CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.



DEMANDE DE RÈGLEMENT

Ligne d'assistance 24 h/24, 7 j/7 :
(888) 951-4276 (choisissez l'option 2)
claims@adventistrisk.org

N'ATTENDEZ PAS POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE DE RÈGLEMENT : fournissez autant d'informations que possible, mais n'attendez pas d'avoir reçu des informations complémentaires pour déposer votre demande.

DEVOIR DE PROTECTION : Vous avez le devoir de protéger vos biens. Si vous êtes dans une situation où les dommages consécutifs à un sinistre peuvent impliquer des risques ou provoquer des dommages supplémentaires, il est important d'en limiter les effets. Cela peut vouloir dire par exemple qu'il faut couper l'eau si vous avez percé un tuyau ou qu'un tuyau a éclaté. Attendre ne ferait qu'aggraver le problème.

Comment la procédure de demande de règlement fonctionne-t-elle ?

Votre gestionnaire de demandes de règlements vous aidera à comprendre la procédure dans le détail. Toutefois, celle-ci se compose des étapes suivantes :

- 1 DÉPÔT DE LA DEMANDE :** Vous déposez une demande auprès de ARM, vous avez fourni autant d'informations que possible et le gestionnaire de votre demande vous aide à déterminer qu'elles sont les informations supplémentaires qui seront nécessaires. Vous faites le nécessaire pour fournir les informations requises au plus tôt. **Vérifiez que les coordonnées de contact que vous fournissez sont à jour.**
- 2 COLLECTE DES INFORMATIONS :** Le gestionnaire de la demande mène l'enquête, souvent avec l'aide d'un expert en sinistres dépêché sur place.
- 3 RÉSULTATS :** Une fois l'enquête terminée, le gestionnaire de votre demande vous fera part des résultats (si vous êtes l'interlocuteur attitré). Le résultat pourra conclure que la demande est acceptée, partiellement payée ou refusée. Cela sera déterminé par les conditions de la police d'assurance, la franchise ou éventuellement une sous-limite qui s'applique au type de perte subi.
- 4 PAYEMENT :** Adventist Risk Management,® Inc. émettra un paiement pour la perte.
 - En cas de pertes matérielles, l'indemnisation sera versée à l'assuré (l'union ou la division)..
 - En cas de préjudice corporel, l'indemnisation sera versée soit à l'union, soit à la division.
 - Pour les blessures corporelles, le paiement sera adressé soit au requérant soit au prestataire, en fonction des termes de la police d'assurance.

Franchises

Les demandes de règlement sont indemnisées selon les clauses de la police d'assurance. La plupart des polices d'assurance comportent une franchise, qui correspond à la somme restant à la charge de l'assuré avant indemnisation de son sinistre. Différents types de sinistres peuvent entraîner différents montants de franchises.

GLOSSAIRE :

Expert en sinistres : un représentant indépendant de l'assureur qui cherche à déterminer l'étendue de la responsabilité de l'assureur pour des pertes liées à une demande de règlement dûment déposée.

Dommage : des dommages à la propriété ou lésions corporelles entraînant une perte de valeur ou de fonctionnalité

Franchise : la somme restant à la charge de l'assuré en cas de règlement d'un sinistre.

Gestionnaire de demandes de règlement : le représentant d'une compagnie d'assurance assigné à l'examen des demandes de règlements faites à celle-ci.

Limiter les effets : rendre les conséquences d'un sinistre moins graves ou moins sérieuses, souvent en faisant intervenir un technicien.

Police : le contrat d'assurance incluant toutes les clauses, les avenants, les endossements et toutes les pièces annexes.

Sous-limite : la limite de paiement qui peut être effectué pour un type de sinistre particulier.

Usure et vétusté : la détérioration normale, attendue d'un objet assuré (l'usure et la vétusté sont exclues de la couverture d'assurance, car ce sont des phénomènes inévitables).

PROTÉGEZ VOS BIENS D'AUTRES DOMMAGES

Amenez les biens non endommagés dans un lieu protégé ou un local de stockage. Pour la remise en état, louez les services d'une entreprise qui gère les urgences et est reconnue et réputée dans son secteur. Examinez minutieusement le contrat avant qu'il ne soit approuvé et signé par l'entité concernée.

DOCUMENTER VOS PERTES

Le fait d'effectuer le suivi des articles endommagés permet de préparer la visite de l'expert en sinistres.

- Préparez une liste détaillée ou une feuille de calcul comprenant la description de l'article, sa date d'achat et sa valeur (assurez-vous d'inclure tout reçu).
- Conservez des copies des reçus pour tout article acheté afin d'éviter des dommages supplémentaires.
- Prenez des photos ou enregistrez des vidéos des objets endommagés.
- Ne jetez aucun élément sans consulter votre gestionnaire de demandes de règlements ou votre expert en sinistre.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE EXPERT EN SINISTRES

Si votre gestionnaire ARM de demandes de règlements a désigné un expert indépendant :

- L'expert en sinistre notifiera le point de contact que vous aurez désigné pour planifier un rendez-vous.
- L'expert sera présent et prêt à prendre des notes lors de la visite des lieux.
- Le gestionnaire ARM de demandes de règlements se tient à votre disposition pour répondre à toute question concernant le processus. Toutefois, si un expert en sinistre a été désigné, toutes les informations devront lui être transmises.

PRENEZ UN ENTREPRENEUR OU UN COUVREUR AGRÉÉ ET CERTIFIÉ, SELON LE BESOIN

Les sinistres dus à une catastrophe attirent les escrocs, alors cherchez bien avant de prendre l'entrepreneur.

- Demandez des références à l'entrepreneur.
- Utilisez d'autres sources pour vérifier sa crédibilité et des révisions de travaux accomplis.
- Vérifiez auprès de votre conférence avant de signer un contrat.

RÔLE DU GESTIONNAIRE DE DEMANDES DE RÈGLEMENTS

L'examineur des demandes d'indemnisation assure la liaison entre l'assuré, le point de contact sur place et l'expert en sinistres indépendant. L'examineur des demandes d'indemnisation :

- est votre point de contact chez ARM;
- communique avec l'entité assurée, le point de contact sur place et l'expert en sinistres par courriel et par téléphone selon le besoin;
- reviews all documentation submitted by the insured (union or division);
- examine le rapport de l'expert en sinistres et estime son exactitude;
- prépare les documents destinés à l'assuré expliquant le paiement ou le refus de la demande de règlement ;
- effectue le paiement, dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés, à l'assuré, aux fournisseurs et à l'expert;
- détermine l'étendue de la couverture pour les dommages que l'expert en sinistres aura identifiés..

RÔLE DE L'EXPERT EN SINISTRES

L'expert a pour responsabilité de déterminer l'étendue des dégâts lors de la visite des lieux. Si des dommages supplémentaires sont découverts par l'entité ou par l'entrepreneur embauché, ceux-ci devront être signalés directement à l'expert en sinistres pour en accélérer le traitement.

Les questions concernant les dommages, le moment où vous pourrez commencer les réparations et tous les papiers doivent être envoyés directement à l'expert en sinistres.

Si vous ne pouvez pas remplir rapidement le formulaire de demande de règlement, veuillez envoyer un courriel avec la liste des biens concernés, indiquant la gravité des dommages subis pour chaque endroit (léger, modéré ou grave).

.....
DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE

1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ

ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS
.....



Adventist Risk Management®, Inc. © 2020

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.



PROPRIETES DE L'EGLISE DECLARATION DE SINISTRE

12501 Old Columbia Pike - Silver Spring, MD 20904

BUREAU: (301) 453-7400 | **FAX:** (301) 453-7060

EMAIL: claims@adventistrisk.org

PRIERE DE REPONDRE A TOUTES LES QUESTIONS AFIN D'ACCELERER LE TRAITEMENT

DIVISION:

UNION:

FEDERATION/MISSION:

NOM DE LA PROPRIETE (EXACTEMENT COMME INDIQUE):

LIEU DE LA PROPRIETE - ADRESSE:

VILLE:

ÉTAT:

CODE POSTAL:

ARM NUMERO D'ARTICLE:

▷ QUAND ET COMMENT LE SINISTRE A EU LIEU: SI LA DATE EXACTE N'EST PAS CONNUE, DONNER LA DATE DE LA DÉCOUVERTE

MOIS	JOUR	ANNÉE	HEURE	AM	PM
------	------	-------	-------	----	----

▷ DONNER DES DETAILS - ETRE SPECIFIQUE: UTILISER LE VERSO SI NECESSAIRE

▷ LES SINISTRES RESULTANT DE CAMBRIOLAGE ET VANDALISME DOIVENT ETRE DECLARES A LA POLICE: JOINDRE UNE COPIE DU RAPPORT DE POLICE LORSQUE CELA EST POSSIBLE

DATE DE LA DECLARATION A LA POLICE (MM/JJ/AAAA):

NUMERO DU RAPPORT DE POLICE:

ORGANISME EFFECTUANT L'ENQUETE:

POSTE DE POLICE - ADRESSE:

VILLE:

ÉTAT:

CODE POSTAL:

▷ DESCRIPTION DU SINISTRE:

INDIQUER LA DEVISE UTILISEE POUR CES DEVIS ET COUTS:

INFORMATIONS CONCERNANT LES BATIMENTS COUTS DETAILLES DES MATERIAUX ET DE LA MAIN D'OEUVRE (JOINDRE DES DEVIS ECRITS)				L'USAGE DU BUREAU ARM SEULEMENT TAUX DE CHANGE
BIENS VOLEES, ENDOMMAGES OU DETRUIITS (EN CAS DE VOL D'ARGENT ET DE VALEURS, EN DONNER LE MONTANT ET LA DEVISE)				
ARTICLE	MARQUE / MODELE / NUMERO DE SERIE	SI L'ARTICLE EST REPERTORIE, FOURNIR LE NUMERO DE L'ARTICLE	COUT DE REMPLACEMENT (JOINDRE DES DEVIS ECRITS)	
				FRANCHISE
				PAIEMENT

▷ SIGNATURE DE L'EGLISE/INSTITUTION:

TITRE:

DATE DE SIGNATURE (MM/JJ/AAAA):

▷ SIGNATURE DE LA FEDERATION/MISSION:

TITRE:

DATE DE SIGNATURE (MM/JJ/AAAA):

▷ SIGNATURE DE LA DIVISION/UNION:

TITRE:

DATE DE SIGNATURE (MM/JJ/AAAA):



BIENS VOLES, ENDOMMAGES OU DETRITS

(EN CAS DE VOL D'ARGENT ET DE VALEURS, EN DONNER LE MONTANT ET LA DEVISE)

ARTICLE	MARQUE / MODELE / NUMERO DE SERIE	SI L'ARTICLE EST REPERTORIE, FOURNIR LE NUMERO DE L'ARTICLE	COUT DE REMPLACEMENT (JOINDRE DES DEVIS ECRITS)	L'USAGE DU BUREAU ARM SEULEMENT TAUX DE CHANGE
---------	-----------------------------------	--	--	---

PAIEMENT DE REPORTER